

16.—Recettes et déboursés des compagnies canadiennes d'assurance-vie et recettes et déboursés au Canada des autres compagnies d'assurance-vie, 1926-1930—fin.

Énumération.	1926.	1927.	1928.	1929.	1930.
DÉBOURSÉS.					
	\$	\$	\$	\$	\$
Compagnies canadiennes¹—					
Versements aux assurés.....	89,824,776	102,211,905	118,287,824	152,626,413	177,179,476
Frais généraux.....	46,989,556	52,662,089	60,837,059	71,784,899	77,271,147
Dividendes aux actionnaires.....	2,350,621	1,532,455	1,904,225	2,515,406	3,022,993
Autres déboursés.....	2,884,007	3,998,698	5,819,197	8,813,307	12,775,135
Total des déboursés¹.....	142,048,960	160,405,147	186,848,305	235,740,025	270,248,751
Excédent des recettes sur les déboursés.	89,779,890	113,235,111	146,623,429	151,128,818	135,119,949
Compagnies anglaises²—					
Versements aux assurés.....	2,385,677	2,771,207	3,107,238	3,393,542	4,402,299
Frais généraux.....	1,078,583	1,099,852	985,677	971,130	984,147
Dividendes aux actionnaires.....	48,915	60,076	87,622	50,990	38,679
Total des déboursés².....	3,315,175	3,931,135	4,180,537	4,415,662	5,425,125
Excédent des recettes sur les déboursés.	2,710,860	2,512,951	2,433,551	1,902,486	1,898,094
Compagnies étrangères²—					
Versements aux assurés.....	24,791,007	26,724,692	29,067,298	34,304,593	40,277,675
Frais généraux.....	12,662,589	13,901,431	14,638,186	15,597,059	15,474,742
Dividendes aux actionnaires.....	692,576	778,209	1,520,389	1,806,954	2,092,437
Total des déboursés².....	38,146,172	41,404,332	45,225,873	51,708,606	57,844,854
Excédent des recettes sur les déboursés.	28,492,411	32,296,875	36,494,825	37,581,518	38,638,298

¹ Comprend des recettes et déboursés hors du Canada.

² Recettes et déboursés au Canada seulement.

L'assurance-vie par les sociétés fraternelles de bienfaisance.—Le tableau 17 présente les statistiques de l'assurance-vie par les sociétés de bienfaisance fraternelle. Les taux de ces sociétés sont calculés de manière à être suffisants pour couvrir les bénéfices promis, en tenant compte de tous les principes des actuaires. Toute caisse de bénéfice de toute société doit être évaluée chaque année par un actuaire qualifié (membre de l'Institut des Actuaires de Londres; de la Faculté des Actuaires d'Ecosse; de la Société des Actuaires d'Amérique; ou, de l'Institut Américain des Actuaires), et à moins que l'actuaire certifie de la solvabilité de chaque caisse, un rajustement des taux ou des bénéfices doit être effectué. Les statistiques de la première partie de ce tableau couvrent 10 sociétés canadiennes faisant rapport au département des Assurances du gouvernement fédéral et qui sont: Alliance Nationale, Ancient Order of Foresters, Artisans Canadiens-Français, Canadian Woodmen of the World, Catholic Mutual Benefit Association, Commercial Travellers' Association of Canada, Commercial Travellers' Mutual Insurance Society, Ordre indépendant "Fior d'Italia", Independent Order of Foresters et Grand Orange Lodge of British America.

En vertu d'un amendement à la loi des assurances, qui devint effectif le 1er janvier 1920, il est maintenant nécessaire à toutes les sociétés fraternelles étrangères qui faisaient autrefois affaires au Canada en vertu de licences provinciales de se procurer des permis d'après la loi de l'assurance avant d'avoir l'autorisation de continuer à prendre de nouveaux risques. Vingt-cinq telles sociétés faisaient affaires au Canada en 1930: l'Association Canado-Américaine, Brotherhood of American Yeomen, Catholic Order of Foresters, Expressmen's Mutual Benefit Association, Jewish National Workers' Alliance, Knights of Columbus, Knights of Pythias, Ladies' Catholic Benevolent Association, Lutheran Brotherhood, Lutheran Mutual Aid, Maccabees, National Fraternal Society of the Deaf, Sons